Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

Mars 2014

OBSERVATOIRE DE L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES DANS LA CULTURE ET LA COMMUNICATION

AVANT-PROPOS

Conformément aux engagements pris l'an dernier, la deuxième édition de l'observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication fait le point sur la situation au bout d'un an ; il actualise les informations qui portent sur l'administration du ministère et sur les institutions culturelles et les médias, tout en s'enrichissant, comme cela avait été annoncé, de données nouvelles dans les champs du cinéma, de la presse et de l'édition mais aussi du patrimoine. C'est un document unique par le nombre et la précision des informations statistiques qu'il apporte et dont il permet de suivre l'évolution dans le temps.

L'observatoire est le fondement de toute politique volontariste pour faire progresser l'égalité. La vérité des chiffres permet d'objectiver le propos, de « rendre visible l'invisible » ; elle ne se substitue pas à l'analyse, mais elle constitue la condition première de la mobilisation, de la réflexion et de l'action.

Et si nous constatons que nous sommes aujourd'hui encore bien loin de notre objectif d'égalité dans l'exercice des responsabilités de direction comme dans l'accès aux moyens de production, nous savons aussi que cet objectif est accessible : les nominations récentes à la tête des institutions culturelles prouvent si besoin en était que le souci de l'équilibre entre les femmes et les hommes se conjugue sans difficulté avec celui de la compétence et du talent.

Lutter contre la méconnaissance et faire progresser l'égalité dans la culture et la communication, c'est œuvrer pour la richesse de la création et l'exigence démocratique.

Aurélie Filippetti

SOMMAIRE

Introduction **6**
Repères sur l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication 8
Synthèse 10
Liste des tableaux 11

Postes de direction et ressources humaines **13**
Postes de direction 14
Conseils d'administration 21
Jury et concours 22
Commissions et instances consultatives 23

Accès aux moyens de production **25**
Création artistique 26
Livre 26
Cinéma et audiovisuel 27

Programmation artistique, présence des femmes dans les médias, consécration artistique **29**
Lieux de spectacles (théâtre, danse, cirque) 30
Musique 31
Arts plastiques 32
Patrimoine 33
Livre 33
Cinéma 34
Audiovisuel 34
Présence des femmes dans les médias 35
Consécration artistique 36

Formation, emploi, rémunérations **39**
Enseignement, formation 40
Emploi et professions 41
Rémunérations 43

INTRODUCTION

Les inégalités entre femmes et hommes dans la culture et la communication se manifestent sous plusieurs aspects : accès aux plus hautes responsabilités ou aux moyens de production, présence dans la programmation des lieux de spectacle ou dans les médias, écarts de rémunérations ou reconnaissance artistique inégale.

Le rapport de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication vise à décrire l'ensemble de ces inégalités, en mobilisant des indicateurs très divers, et qu'il est possible de suivre annuellement. Les indicateurs ont été regroupés en 4 groupes : postes de direction et ressources humaines ; accès aux moyens de production ; programmation artistique, présence dans les médias, consécration artistique ; et enfin formation-emploi-rémunérations. Sur chacune des thématiques, les données statistiques présentées visent à couvrir la diversité des acteurs du monde culturel (ministère, services déconcentrés, établissements publics, collectivités territoriales, entreprises, etc.), et la diversité des secteurs d'activité qui constituent le secteur de la culture (création artistique, audiovisuel, patrimoine, etc.).

Le premier rapport de l'Observatoire présenté en mars 2013 avait mobilisé des données très détaillées sur la création artistique. Pour ce deuxième rapport, et comme annoncé, des approfondissements sont proposés sur d'autres secteurs, en particulier le patrimoine, le livre, la presse ou l'audiovisuel.

Au final, sont réunis dans ce rapport environ 70 tableaux statistiques de nature très diverse : nombre de femmes accédant à tel ou tel poste à responsabilité, répartition des femmes dans les commissions, montant moyen des aides ou des subventions accordées selon le sexe, part des femmes dans les programmations des salles de spectacle ou encore, écart moyen de salaire entre femmes et hommes dans les entreprises culturelles ou nombre de femmes ayant obtenu telle ou telle distinction artistique.

La réalisation de ce rapport a été coordonnée par le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du Secrétariat Général du Ministère de la Culture et de la Communication. Tous les indicateurs réunis dans ce rapport ont été produits grâce au précieux concours de l'ensemble des services du Ministère, ainsi que ceux d'organismes extérieurs (Centre national du livre, Centre national du cinéma et de l'image animée, Centre national du théâtre, Entreprises de l'audiovisuel public, Conseil supérieur de l'audiovisuel, SACD, Sacem). Que tous soient ici remerciés pour ces précieuses collaborations, qui contribuent à présenter de la façon la plus large possible le champ des inégalités entre femmes et hommes dans la culture et la communication.

Nicole Pot
Haute fonctionnaire à la promotion
de l'égalité entre les femmes et les hommes

REPÈRES

SUR L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES DANS LA CULTURE ET LA COMMUNICATION

POSTES DE DIRECTION, RESSOURCES HUMAINES, ACCÈS AUX MOYENS DE PRODUCTION

Peu de femmes aux postes de direction de la sphère culturelle

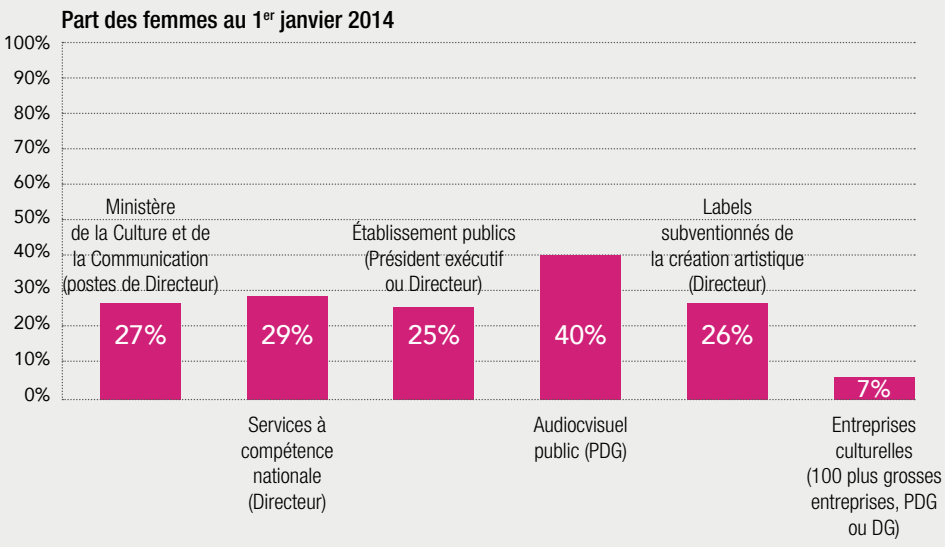

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes

Des subventions moindres

-40%

Création artistique
Écart femmes/hommes pour les subventions accordées aux établissements subventionnés (ou labels 131) par le Ministère de la Culture et de la Communication, selon le sexe du Directeur, 2013.

-22%

Livre
Écart femmes/hommes pour les subventions moyennes accordées par le CNL à des personnes physiques, 2012

PROGRAMMATION ARTISTIQUE ET PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

Les femmes peu présentes dans les programmations ou comme auteurs

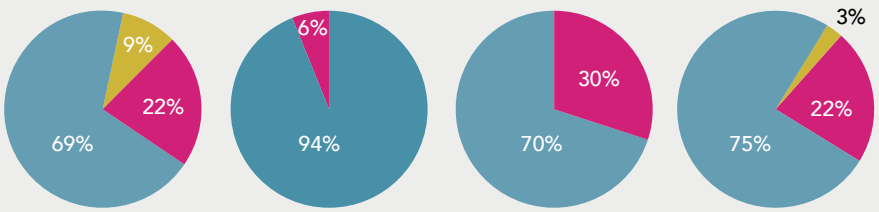

Théâtre (mises en scène / chorégraphies dans les théâtres subventionnés, 2012 - 2013)

Musique (chefs d'orchestre dans les productionqs d'opéras des théâtres lyriques, 2013 - 2014)

Livre (invités des 12 principaux festivals aidés par le CNL en 2012)

Cinéma (réalisation des films agréés en 2012)

Femmes Hommes Mixte

Source : CNT, MCC-DGCA, SACD, CNL, CNC

Présence des femmes à l'écran

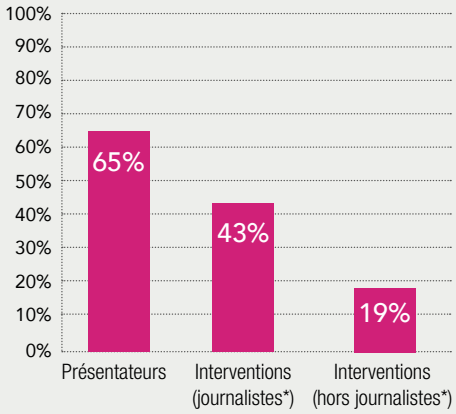

Part des femmes dans les journaux télévisés de 20h et d'avant soirée au 1er trimestre 2013 / * Chiffre 2012

Source : CSA-INA

FORMATION, EMPLOI, RÉMUNÉRATION

De plus en plus de femmes dans l'enseignement supérieur Culture

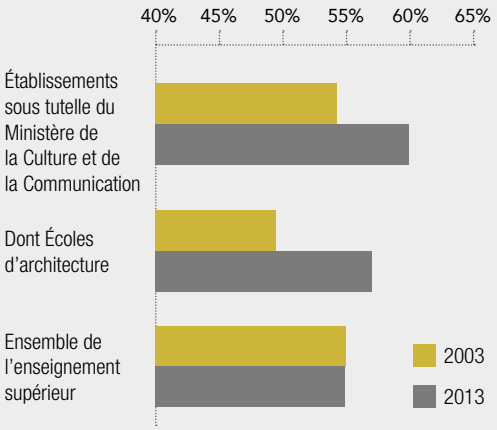

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS

Des écarts de rémunération marqués

-20%
d'écart de salaire horaire entre femmes et hommes dans les entreprises culturelles en 2011

Place des femmes dans la hiérarchie salariale

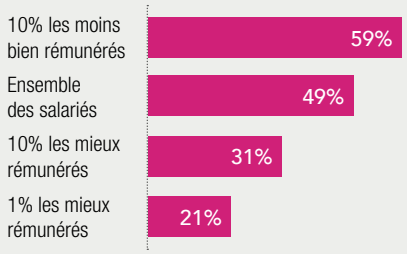

Source : INSEE, DEPS

CONSÉCRATION ARTISTIQUE

Les femmes peu souvent récompensées

4 César du meilleur film sur 39 lauréats 1973-2013 — **10%**

1 palme d'or au Festival de Cannes pour 51 lauréats 1970-2013 — **2%**

4 Victoires de la Musique du meilleur album pour 44 lauréats - 1985-2013 — **9%**

170 prix littéraires sur 722 lauréats* 1900-2013 — **23%**

* 10 principaux prix littéraires.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes

Postes de direction et ressources humaines

Dans la culture comme dans l'ensemble de l'économie, la part des femmes accédant aux plus hautes responsabilités reste faible : 27 % au ministère de la Culture et de la Communication (postes de directeurs), 25 % dans les établissements publics (président exécutif ou directeur), 40 % dans l'audiovisuel public (présidents). Début 2014, un quart des structures subventionnées de la création artistique sont dirigées par des femmes. Dans la sphère privée, parmi les 100 plus grosses entreprises culturelles en termes de chiffres d'affaires, seules 7 femmes occupent le poste de dirigeant. ▸***Tableaux 1 à 19***

La proportion de femmes dans les conseils d'administration est également faible (38 % dans les établissements publics par exemple), elle progresse légèrement en 2014. Dans l'administration de la culture, la féminisation des jurys des concours (39 % en 2013) ou des commissions et instances consultatives (29 % en 2013) est encore limitée. ▸***Tableaux 20 à 26***

Accès aux moyens de production

Lorsqu'elles accèdent aux responsabilités, les femmes disposent en moyenne de moyens financiers moindres que les hommes. Par exemple, dans les labels subventionnés de la création artistique, la subvention moyenne dont dispose une femme directrice est inférieure de 46 % à celle d'un homme directeur. Pour le livre, cet écart est de 22 % pour les aides accordées aux auteurs par le CNL. ▸***Tableaux 27 à 31***

Programmation artistique, présence des femmes dans les médias, consécration artistique

Dans la majorité des disciplines artistiques, les femmes n'occupent qu'une place très limitée dans la programmation. Ainsi, la saison 2013/2014 des maisons d'opéra et des concerts des principaux orchestres montre une très faible participation féminine : 3 % de femmes chefs d'orchestre, 15 % de femmes solistes instrumentaux.

On observe, de même, en 2012/2013 que parmi les 17 000 représentations ayant eu lieu dans les théâtres subventionnés, seules 24 % ont été mises en scène ou chorégraphiées par une femme. Au cinéma, 22 % des longs métrages agréés par le CNC sont réalisés par des femmes, mais seulement 10 % des films diffusés à la télévision le sont. ▸***Tableaux 32 à 43***

La présence des femmes dans les médias est limitée, et très contrastée selon les rôles joués ou les positions occupées. La part des femmes « expertes » dans les émissions de radio ou de télévision est, dans la plupart des mesures récentes, inférieure à 30 %. Dans les éditions d'information, alors que les femmes sont plus fréquemment présentatrices que les hommes, elles sont en proportion moins fréquemment présentes en tant que journalistes, ou qu'intervenantes. ▸***Tableaux 44 à 47***

Les femmes sont peu fréquemment lauréates des prix consacrant une œuvre artistique. Par exemple, on compte seulement une femme réalisatrice parmi les 51 Palmes d'Or décernées depuis 1970 et, 4 réalisatrices seulement ont été lauréates du César du meilleur film sur 39 prix décernés. Dans le livre, parmi les quelques 700 lauréats des principaux prix littéraires décernés depuis 1900, 140 sont des femmes, soit 23 % des lauréats. Cette part ne progresse que depuis très récemment. ▸***Tableaux 48 à 52***

Formation, emploi, rémunérations

La part des femmes dans les étudiants de l'enseignement supérieur artistique et culturel est en constante progression, en particulier dans les écoles d'architecture. Ce mouvement de féminisation se traduit également depuis vingt ans par une hausse de la part des femmes dans l'emploi culturel. Toutefois, certaines professions, notamment celles d'auteurs, restent très masculines. ▸***Tableaux 53 à 58***

Dans la culture comme dans le reste de l'économie, les écarts de rémunérations entre femmes et hommes diminuent très faiblement. Dans les entreprises culturelles, cet écart est comparable à celui observé dans l'ensemble de l'économie : en 2011, une femme percevait ainsi en moyenne un salaire horaire inférieur de 20 % à celui d'un homme. ▸***Tableaux 59 à 68***

LISTE DES TABLEAUX

Sont présentés ci-dessous les tableaux produits dans ce rapport, classés selon le champ des inégalités décrit, le type de structure ou le domaine d'activité couvert.

	Postes de direction et ressources humaines	**Accès aux moyens de production**	**Programmation artistique, présence des femmes dans les médias, consécration artistique**	**Formation, emploi et rémunérations**
Données transversales				
Ministère de la Culture et de la Communication, collectivités territoriales	Tableau 1 Tableau 22 Tableau 23			Tableau 59 Tableau 60
Établissements publics et services à compétence nationale	Tableau 2 Tableau 3 Tableau 4 Tableau 5 Tableau 20			Tableau 61 Tableau 62
Entreprises	Tableau 17			Tableau 55 Tableau 65 Tableau 66
Auteurs				Tableau 56 Tableau 67 Tableau 68
Enseignement artistique et culturel, formation	Tableau 16			Tableau 53 Tableau 54
Données sectorielles				
Patrimoines (archéologie, musées, architecture, archives)	Tableau 13 Tableau 14 Tableau 15		Tableau 39	Tableau 57 Tableau 58
Création artistique (spectacle vivant, arts plastiques)	Tableau 6	Tableau 27	Tableau 32 Tableau 33 Tableau 34 Tableau 35 Tableau 36 Tableau 37 Tableau 38 Tableau 50	
Livre	Tableau 19 Tableau 25 Tableau 26	Tableau 28	Tableau 40 Tableau 51 Tableau 52	
Presse	Tableau 18			
Audiovisuel	Tableau 7 Tableau 8 Tableau 9 Tableau 10 Tableau 11 Tableau 12 Tableau 21 Tableau 24	Tableau 29 Tableau 30 Tableau 31	Tableau 41 Tableau 42 Tableau 43 Tableau 44 Tableau 45 Tableau 46 Tableau 47 Tableau 48 Tableau 49	Tableau 63 Tableau 64

POSTES DE DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

POSTES DE DIRECTION

Ministère de la Culture et de la Communication

Tableau 1 : Part des femmes dans les postes de direction du ministère de la Culture et de la Communication

	Au 1er janvier 2014				Au 1er janvier 2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Postes de directeurs d'administration centrale, chef de l'inspection générale					
Directeurs généraux et Secrétaire général	1	3	**4**	25 %	25 %
Autre (*)	2	5	**7**	29 %	29 %
Total	3	8	**11**	27 %	27 %
Postes d'encadrement d'administration centrale (hors postes de directeurs)					
Chefs de service	6	3	**9**	66 %	60 %
Sous-directeurs	9	11	**20**	45 %	37 %
Total	15	14	**29**	52 %	43 %
Directions régionales des affaires culturelles (DRAC)					
Directeurs régionaux	9	14	**23**	39 %	21 %
Directeurs régionaux adjoints	12	10	**22**	54 %	61 %
Secrétaires généraux	13	9	**22**	59 %	59 %
Chefs des services territoriaux de l'architecture et du patrimoine (STAP)	27	67	**94**	29 %	nd
Total	61	100	**161**	38 %	nd

(*) DG adjoints, secrétaire général adjoint, délégué général à la langue française, chef de l'inspection générale des affaires culturelles.
Note : certains postes peuvent ne pas être pourvus à la date d'effet du tableau.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines.

Services à compétence nationale

Tableau 2 : Part des femmes dans les postes de direction des services à compétence nationale

	Au 1er janvier 2014				Au 1er janvier 2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Directeurs généraux, Directeurs	**6**	15	21	29 %	29 %

Note : certains postes peuvent ne pas être pourvus à la date d'effet du tableau.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines.

POSTES DE DIRECTION

Établissements publics

Tableau 3 : Part des femmes dans les postes de direction des établissements publics

	Au 1er janvier 2014				Au 1er janvier 2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Établissements avec un président exécutif (hors enseignement)					
Président	**5**	13	18	**27%**	**18 %**
Directeur général	**9**	8	17	**53%**	**47 %**
Établissement sans président exécutif (hors enseignement)					
Directeur général ou administrateur général	**5**	16	21	**24%**	**24 %**
Enseignement					
Directeur général	**8**	26	34	**24%**	**24 %**

Note : les établissements publics sont divisés en trois groupes : 18 établissements avec un président exécutif (BNF, CMN, CNAC-GP, CNC, CNL, CAPA, CSI, EPMQB, EPPGHV, Mucem, Musée d'Orsay, Musée du Louvre, Musée et domaine national de Versailles, Musée des arts asiatiques Guimet, Musée Picasso, Château de Fontainebleau, OPPIC, RMN-GP) ; 21 établissements sans président exécutif (AFR, BPI, CNCVJ, CND, CNAP, Cité de la musique, Comédie-Française, Domaine national Chambord, Cité de la céramique Sèvres, INHA, INP, INRAP, Musée Rodin, Opéra Comique, Opéra national de Paris, Palais de la Porte Dorée-CNHI, Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de l'Odéon, Théâtre national de la Colline, Théâtre national de Strasbourg, Villa Arson) et 34 relèvent de l'enseignement (20 écoles d'architecture, 6 écoles d'art en région, ENSBA, ENSAD, ENSCI, ENSMIS, CNSAD, CNSML, CNSMP, École du Louvre).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines.

Tableau 4 : Part des femmes dans le poste de direction le plus élevé* des établissements publics

	Au 1er janvier 2014				Au 1er janvier 2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Domaine d'activité					
Musée, patrimoine[1]	6	15	21	**29 %**	25 %
Spectacle vivant[2]	3	8	11	**27 %**	27 %
Enseignement	8	26	34	**24 %**	24 %
Autre[3]	1	6	7	**14 %**	0 %
Total	18	**55**	**73**	**25 %**	**22 %**
Taille de l'établissement					
Moins de 100 salariés	5	20	25	**20 %**	21 %
100-499 salariés	11	26	37	**30 %**	24 %
500 salariés ou plus	2	9	11	**18 %**	18 %
Total	18	**55**	**73**	**25 %**	**22 %**

* Président en cas d'existence d'un président exécutif ou Directeur général/Directeur sinon.
1. CMN, CNAP-GP, CAPA, CSI, Chambord, EPMQB, INHA, INRAP, INP, Orsay, le Louvre, Versailles, Guimet, Mucem, Picasso, Fontainebleau, Rodin, OPPIC, Palais de la Porte Dorée, RMN-GP, Sèvres-Céramique.
2. CND, CNCVJ, Cité de la musique, Comédie-Française, EPPGHV, Opéra comique, Opéra national de Paris, Chaillot, Odéon, Colline, Strasbourg.
3. AFR, BNF, BPI, CNC, CNAP, CNL, Villa Arson.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines.

Tableau 5 : Composition des comités de direction des plus grands établissements publics (*)

	Au 1er janvier 2014				Au 1er janvier 2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Membres des comités de direction	56	38	94	40 %	34 %

* 10 établissements publics ayant le plus de salariés : BNF, Musée du Louvre, Opéra national de Paris, RMN-GP, CMN, CSI, CNAC-GP, INRAP, Musée et domaine national de Versailles, CNSMP - Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines.

POSTES DE DIRECTION

Création artistique - Structures subventionnées (labels du programme 131)

Tableau 6 : Part des femmes parmi les directeurs des structures du programme 131

	Au 1er janvier 2014					Au 1er janvier 2013**
	Nombre de structures	Directeurs				Directeurs
		Total	Mixte	Hommes	Femmes	Femmes
Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC)	23	100 %	0 %	39 %	61 %	61 %
Centres d'art	49	100 %	2 %	39 %	59 %	53 %
Centres de développement chorégraphique (CDC)	12	100 %	8 %	50 %	42 %	42 %
Scènes nationales	70	100 %	0 %	71 %	29 %	29 %
Centres chorégraphiques nationaux (CCN)	19	100 %	5 %	79 %	16 %	26 %
Opéras	13	100 %	0 %	85 %	15 %	8 %
Centres dramatiques nationaux (CDN) et régionaux (CDR)	39	100 %	11 %	74 %	15 %	8 %
Scènes de musiques actuelles	84	100 %	0 %	87 %	13 %	13 %
Pôles cirque	10	100 %	0 %	90 %	10 %	9 %
Centres nationaux des arts de la rue	6	100 %	33 %	67 %	0 %	0 %
Centres nationaux de création musicale	6	100 %	0 %	100 %	0 %	0 %
Orchestres (*)	24	100 %	0 %	100 %	0 %	4 %
Total	**355**	**100 %**	**2 %**	**72 %**	**26 %**	**25 %**
Ensembles de musique structurés	59	100 %	3 %	85 %	12 %	17 %
Ensembles de musique conventionnés	93	100 %	1 %	83 %	16 %	14 %
Total y compris ensembles de musique structurés et subventionnés	**507**	100 %	**3 %**	**75 %**	22 %	**21 %**

* Directeur artistique.
** Données révisées pour 2013 : pour les orchestres, le poste de directeur artistique est pris en compte (et non celui de directeur).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale de la création artistique.

POSTES DE DIRECTION

Audiovisuel public

Tableau 7 : Part des femmes au sein des présidents des entreprises de l'audiovisuel public au 1er janvier 2014

	Au 1er janvier 2014				Au 1er janvier 2013
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes	Part des femmes
France Télévisions (président-directeur général)	1				
Radio France (président-directeur général)	1				
Arte France (présidente du directoire)		1			
France Médias Monde (présidente-directrice générale)		1			
INA (président-directeur général)	1				
Total	**3**	**2**	**5**	40%	40%

Source : entreprises de l'audiovisuel public ; ministère de la Culture et de la Communication - DGMIC

Tableau 8 : Part des femmes dans les comités de présidence et opérationnel de France Télévisions au 1er janvier 2014

	Au 1er janvier 2014			
France Télévisions	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
Comité de présidence	5	0	5	0 %
Comité opérationnel (comité de présidence ; Directeur du réseau France 3 et Directeur du réseau Outre-mer)	7	0	7	0 %

Source : entreprises de l'audiovisuel public ; ministère de la Culture et de la Communication - DGMIC

Tableau 9 : Part des femmes dans les comités exécutifs des entreprises de l'audiovisuel public (hors France Télévisions)

	Au 1er janvier 2014				Au 1er janvier 2013
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Radio France	4	3	7	43 %	38 %
Arte France	2	7	9	78 %	78 %
France Médias Monde	6	7	13	54 %	50 %
INA	8	2	10	20 %	20 %
Total (hors France Télévisions)	**20**	**19**	**39**	49 %	45 %

Source : entreprises de l'audiovisuel public ; ministère de la Culture et de la Communication - DGMIC

POSTES DE DIRECTION

Audiovisuel public

Tableau 10 : Part des femmes dans les comités de direction des entreprises de l'audiovisuel public (hors France Télévisions)

	Au 1er janvier 2014				Au 1er janvier 2013
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Radio France	32	20	52	38 %	26 %
Arte France	7	13	20	65 %	63 %
France Médias Monde	3	3	6	50 %	50 %
INA	8	2	10	20 %	20 %
Total (hors France Télévisions)	**50**	**38**	**88**	43%	42 %

Source : entreprises de l'audiovisuel public ; ministère de la Culture et de la Communication - DGMIC

Tableau 11 : Part des femmes au sein des directions des antennes de l'audiovisuel public au 1er janvier 2014

	Au 1er janvier 2014				Au 1er janvier 2013
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes	Part des femmes
France Télévisions[1]	5	1	6	17 %	17 %
Radio France[2]	7	0	7	0 %	0 %
France Médias Monde					
France 24	13	15	28	54 %	nd
Monte Carlo Doualiya (MCD)	2	2	4	50 %	nd
Radio France Internationale (RFI)	22	24	46	52 %	nd

(1) Directeurs des antennes France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô et Outremer Premières.
(2) Directeurs des antennes France Inter, France Info, France Bleu, France Culture, Le Mouv', Fip, France Musique.
Source : entreprises de l'audiovisuel public ; ministère de la Culture et de la Communication - DGMIC

Tableau 12 : Part des femmes sur certaines fonctions du réseau France 3

	Au 1er janvier 2014				Au 1er janvier 2013
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Directeur de pôle	5	0	5	0 %	0 %
Délégué d'antenne	22	2	24	8 %	12 %
Rédacteur en chef	21	3	24	12 %	8 %
Chef de centre	24	0	24	0 %	0 %

Source : entreprises de l'audiovisuel public ; ministère de la Culture et de la Communication - DGMIC

POSTES DE DIRECTION

Musées nationaux

Tableau 13 : Part des femmes à la direction des Musées nationaux

	Au 1er janvier 2014			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Direction de l'établissement*	8	20	28	29 %
Direction du Musée national**	14	20	34	41 %

* L'établissement est la structure juridique ou administrative (établissement public ou service à compétence nationale), il peut réunir plusieurs musées nationaux. L'établissement public du Louvre regroupe par exemple le Musée du Louvre et le musée Eugène Delacroix et l'établissement public du musée d'Orsay, le musée d'Orsay, le musée national Hébert et le musée national de l'Orangerie

** Il y a 34 musées nationaux relevant du ministère de la Culture et de la Communication, qui ont actuellement un directeur général nommé. Ces musées peuvent être autonomes, ou dépendre d'un EP ou d'un SCN. Ces 34 musées nationaux ne représentent pas l'ensemble des musées nationaux relevant du ministère de la culture et de la communication, seulement ceux qui ont un responsable désigné.

Source : ministère de la Culture et de la Communication – Direction générale des Patrimoines – Service des musées de France.

Collectivités territoriales

Tableau 14 : Part des femmes parmi les chefs des services territoriaux agréés en archéologie préventive

	Au 1er janvier 2014			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Répartition par structure de tutelle				
Conseil général	13	21	34	38 %
Commune	5	18	23	22 %
Groupement de communes	5	7	12	42 %
Total	**23**	**46**	**69**	33 %

Source : ministère de la Culture et de la Communication – Observatoire de l'archéologie.

Tableau 15 : Part des femmes dirigeant les Musées de France (hors Musées nationaux)

	Au 1er janvier 2014			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Musées de France accueillant le plus de visiteurs (30 établissements)	12	18	30	40 %
Échantillon de Musées de France*	86	51	137	63 %

Hors Musées nationaux.

* Il s'agit d'un échantillon aléatoire de Musées de France.

Source : ministère de la Culture et de la Communication – Direction générale des Patrimoines / Service des Musées de France.

Tableau 16 : Part des femmes parmi les directeurs des établissements territoriaux de l'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication

	Au 1er janvier 2014			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Établissements publics de coopération culturelle (EPCC)	18	21	39*	46 %

* Quatre postes non pourvus. Les données sur les établissements publics nationaux d'enseignement supérieur sont présentés dans les tableaux 3 et 4.

Source : ministère de la Culture et de la Communication – SCPCI - DREST

POSTES DE DIRECTION

Entreprises culturelles

Tableau 17 : Part des femmes à la direction des 100 plus grosses entreprises culturelles en France*

	Au 1er janvier 2014			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Répartition par secteur d'activité				
Livre, presse, édition	4	42	46	9 %
Autres secteurs (audiovisuel, spectacle, disque, etc.)	3	51	54	6 %
Total	**7**	**93**	**100**	**7 %**

* 100 entreprises ayant le chiffre d'affaires le plus important en 2012, hors établissements publics et entreprises de l'audiovisuel public. En cas d'existence d'un groupe, c'est le groupe et son dirigeant qui sont pris en compte.
Source : ministère de la Culture et de la Communication – DEPS.

Tableau 18 : Part des femmes dans les postes de direction des entreprises de presse

Entreprises de presse (postes de direction)	2013 Part des femmes
Presse quotidienne nationale*	
Administration	34 %
Rédaction	24 %
Presse quotidienne régionale**	
Administration	16 %
Rédaction	n.d.
Presse magazine***	
Administration	48 %
Rédaction	40 %

* La Croix, Le Figaro, Les Échos, L'Humanité, Libération.
** La Nouvelle République, Sud Ouest, Les Dernières Nouvelles d'Alsace.
*** Le Point, L'Express, Marianne, Le Nouvel Observateur.
Source : ministère de la Culture et de la Communication – DGMIC

Tableau 19 : Part des femmes aux postes de direction des 20 plus grandes maisons d'édition

Éditeurs	Au 1er janvier 2014			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Dirigeant*	5	15	20	25 %
Directeurs ou responsables éditoriaux**	33	16	49	67 %
Autres postes de direction***	31	48	79	39 %

*PDG, Président, Gérant
**Directeurs éditoriaux, directeurs de collection, etc.
***Directeurs commerciaux, de fabrication, financiers, marketing, des ressources humaines, etc.
Champ : 20 éditeurs ayant le chiffre d'affaire le plus important en 2012. Chaque éditeur est pris en compte, même si plusieurs appartiennent au même groupe.
Source : Livres Hebdo / ministère de la Culture et de la Communication.

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Établissements publics

Tableau 20 : Composition des conseils d'administration des établissements publics (personnalités qualifiées uniquement)

		Au 1er janvier 2014				Au 1er janvier 2013
	Nombre d'établissements	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Domaine d'activité						
Musée, patrimoine[1]	21	39	51	90	43 %	37 %
Spectacle vivant[2]	11	16	15	31	52 %	52 %
Enseignement	34	46	115	161	29 %	24 %
Autre[3]	7	21	20	41	51 %	44 %
Total	**73**	**122**	**201**	**323**	38 %	33 %
Taille de l'établissement						
Moins de 100 salariés	**25**	54	63	117	46 %	38 %
100-499 salariés	**37**	51	111	162	31 %	30 %
500 salariés ou plus	**11**	17	27	44	39 %	31 %
Total	**73**	**122**	**201**	**323**	38 %	33 %

* Président en cas d'existence d'un président exécutif ou Directeur général/Directeur sinon.
1 CMN, CNAP-GP, CAPA, CSI, Chambord, EPMQB, INHA, INRAP, INP, Orsay, le Louvre, Versailles, Guimet, Mucem, Picasso, Fontainebleau, Rodin, OPPIC, Palais de la Porte Dorée, RMN-GP, Sèvres-Céramique.
2 CND, CNCVJ, Cité de la musique, Comédie-Française, EPPGHV, Opéra comique, Opéra national de Paris, Chaillot, Odéon, Colline, Strasbourg.
3 AFR, BNF, BPI, CNC, CNAP, CNL, Villa Arson.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines.

Audiovisuel public

Tableau 21 : Composition des conseils d'administration dans les entreprises de l'audiovisuel public

	Au 1er janvier 2014				Au 1er janvier 2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Conseil d'administration					
France Télévisions	4	11	15	27 %	27 %
Arte France (conseil de surveillance)	5	9	14	36 %	29 %
Radio France	4	9	13	31 %	31 %
INA	3	9	12	25 %	25 %
France Médias Monde	9	6	15	60 %	53 %
Ensemble de l'audiovisuel public	**25**	**44**	**69**	36 %	35 %
Dont : personnalités indépendantes					
France Télévisions	3	2	5	60 %	60 %
Arte France (conseil de surveillance)	0	3	3	0 %	0 %
Radio France	2	2	4	50 %	50 %
INA	2	2	4	50 %	50 %
France Médias Monde	3	2	5	60 %	40 %
Ensemble de l'audiovisuel public	**10**	**11**	**21**	48 %	43 %

Note : données révisées pour 2013.
Source : entreprises de l'audiovisuel public ; ministère de la Culture et de la Communication – DGMIC

Tableau 22 : Composition des jurys des examens professionnels du ministère de la Culture et de la Communication

	Composition du jury					Présidence du jury				
	2013				2011	2013				2011
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Concours										
Catégorie A	14	37	51	27 %	32 %	1	1	2	50 %	15 %
Catégorie C	3	2	5	60 %	40 %	0	1	1	0 %	0 %
Total	**17**	**39**	**56**	30 %	33 %	**1**	**2**	**3**	33 %	13 %
Examens professionnels										
Catégorie A	9	5	14	64 %	46 %	2	1	3	67 %	0 %
Catégorie B	16	12	28	57 %	53 %	3	4	7	43 %	40 %
Catégorie C	6	3	9	67 %	56 %	0	2	2	0 %	0 %
Total	31	20	51	61 %	52 %	5	7	12	42 %	20 %
Total concours et examens professionnels	**48**	**59**	**107**	45 %	39 %	**6**	**9**	**15**	40 %	15 %

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines

COMMISSIONS ET INSTANCES CONSULTATIVES

Ministère de la Culture et de la Communication

Tableau 23 : Part des femmes dans les commissions et instances consultatives placées directement auprès du ministère de la Culture et de la Communication

	Au 1er janvier 2013			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Direction ou service**				
Cabinet de la Ministre***	12	39	51	24 %
Secrétariat général	84	175	259	32 %
Direction générale des patrimoines	172	449	621	28 %
Direction générale de la création artistique	71	183	254	28 %
Direction générale des médias et des industries culturelles	29	46	75	39 %
Total	**368**	**892**	**1 260**	29 %

* membres de droit, membres désignés par le ministère et représentants d'organismes extérieurs.
** il s'agit ici de la Direction ou du service suivant principalement la commission en question.
*** Comité d'histoire du Ministère (35 membres) et Conseil des Arts et Lettres (16 membres).
Note : certaines femmes peuvent être présentes dans plusieurs commissions.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Sous-direction des affaires juridiques.

Cinéma

Tableau 24 : Composition des conseils d'administration dans les entreprises de l'audiovisuel public

	Juin 2013			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Présidents et vice-présidents	14	31	45	31 %
Membres et membres suppléants	328	486	814	40 %
Total	**342**	**517**	**859**	40 %

Source : CNC.

COMMISSIONS ET INSTANCES CONSULTATIVES

Livre

Tableau 25 : Part des femmes dans les membres des commissions du Centre national du livre

	Juin 2013			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Présidents	5	13	18	28 %
Membres	95	132	227	42 %
Total	**100**	**145**	**245**	**41 %**

Note : 3 hommes, représentants d'institutions, sont simultanément membres des commissions Extraduction littérature et Extraduction SHS
Source : Centre national du livre.

Tableau 26 : Part des femmes dans les membres et présidents des commissions du Centre national du livre

Commission	2013			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Diffusion*	10	1	11	91%
Jeunesse	8	3	11	73 %
Théâtre	6	4	10	60 %
Vie littéraire	7	5	12	58%
Extraduction Littérature	9	7	16	56 %
Littératures étrangères	9	9	18	50 %
Librairies de référence	5	5	10	50 %
Philosophie	5	7	12	42 %
Poésie	6	10	16	38 %
Littérature classique	8	13	21	38 %
Bande dessinée	5	8	13	38 %
Extraduction Sciences humaines et sociales	5	9	14	36 %
Roman	4	11	15	27 %
Librairies francophones à l'étranger	3	9	12	25 %
Sciences humaines et sociales	4	13	17	24 %
Arts et bibliophilie	3	12	15	20 %
Économie numérique	2	11	13	15 %
Littérature scientifique et technique	1	8	9	11 %
Total	**100**	**145**	**245**	**41 %**

* Bibliothèques.
Note : 3 hommes, représentants d'institutions, sont simultanément membres des commissions Extraduction littérature et Extraduction SHS
Source : Centre national du livre.

ACCÈS AUX MOYENS DE PRODUCTION

CRÉATION ARTISTIQUE

Tableau 27 : Montant moyen des subventions accordées aux labels du programme 131* selon le sexe du directeur

	Subvention moyenne accordée (Ministère de la Culture et de la Communication et Collectivités territoriales) selon le sexe du directeur (en milliers d'euros)			
	2013			2012
	Femmes	Hommes	Écart Femmes / Hommes	Écart Femmes / Hommes
Labels du programme 131*	1 455	2 412	- 40 %	- 46 %

Note : les subventions ne varient pas selon le sexe du directeur, elles donnent par contre une indication de l'importance des structures et permettent ainsi de savoir s'il existe des différences d'importance entre les structures à la tête desquelles les hommes et les femmes sont nommés. Les données sont estimées à partir d'un recensement complet sur l'année 2010.
* Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), Centres d'art, Centres de développement chorégraphique (CDC), Scènes nationales, Centres chorégraphiques nationaux (CCN), Orchestres, Scènes de musiques actuelles, Pôles cirque, Centres dramatiques nationaux (CDN) et régionaux (CDR), Opéras, Centres nationaux de création musicale, Centres nationaux des arts de la rue.
** Estimation.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale de la création artistique.

LIVRE

Tableau 28 : Aides accordées par le Centre national du livre (CNL) pour les auteurs et les traducteurs

	2012								
	Nombre de demandes		Nombre d'aides accordées		Montant total des aides accordées		Montant moyen des aides accordées		
	Total	Part des femmes	Total	Part des femmes	Total (en milliers d'euros)	Part des femmes	Femmes (en euros)	Hommes (en euros)	Écart F/H
Bourses	531	45 %	239	43 %	1 870	40 %	7 373	8 164	- 10 %
Traducteurs étrangers	114	62 %	90	62 %	336	60 %	3 571	4 000	- 11 %
Assistance culturelle*	97	46 %	75	43 %	295	24 %	2 208	5 227	- 58 %
Total	**742**	48 %	**404**	47 %	**2 501**	41 %	**5 382**	**6 912**	**- 22 %**

* Action sociale auprès des auteurs menée en collaboration avec la Société des gens de lettres (SGDL).
Lecture : en 2012, 531 demandes d'aides pour des bourses ont été faites auprès du CNL (dont 45 % par des femmes). 239 aides ont été accordées (dont 43 % à des femmes). Le montant total des aides versées pour les bourses est de 1,87 millions d'euros (dont 40 % pour des femmes). Parmi les auteurs ayant obtenu une aide pour une bourse, le montant moyen de l'aide versée est de 7 373 euros pour une femme et de 8 164 euros pour un homme.
Source : Centre national du livre.

Tableau 29 : Aides accordées par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) à des personnes physiques

	Nombre de personnes candidates		Nombre de personnes aidées		Taux de candidats aidés	
	Total	Part des femmes	Total	Part des femmes	Femmes	Hommes
2009	3 253	32 %	**238**	35 %	8,0 %	7,0 %
2010	3 332	34 %	**232**	35 %	7,2 %	6,9 %
2011	2 940	34 %	**291**	37 %	10,7 %	9,5 %
2012	3 269	39 %	**363**	44 %	12,4 %	10,3 %

Champ : aide attribuées à des personnes physiques (la très grande majorité des aides du CNC sont destinées à des entreprises).
Les 11 aides ici prises en compte sont : aide à l'écriture et à la réécriture pour le cinéma, aides au concept et à l'écriture pour l'animation audiovisuelle, aides à l'écriture pour le documentaire, aides au concept et à l'écriture pour la fiction, aides à l'écriture pour le court métrage, aides aux projets nouveaux médias, dispositif pour la Création Artistique Multimédia (DICRéAM), aide à l'écriture du fonds image de la diversité.
Source : CNC.

Tableau 30 : Bénéficiaires de l'avance sur recettes

	Nombre de projets aidés	Répartition selon le sexe du réalisateur			
		Femmes	Hommes	Mixtes*	Total
2009	78	32,1 %	66,7 %	1,3 %	**100,0 %**
2010	81	19,8 %	76,5 %	3,7 %	**100,0 %**
2011	89	27,0 %	67,4 %	5,6 %	**100,0 %**
2012	80	33,8 %	63,8 %	2,5 %	**100,0 %**

* Films coréalisés par des personnes de sexe différent.
Note : le nombre de demandes d'aides étant très important, il n'existe pas de répartition de celles-ci par sexe.
Source : CNC.

Tableau 31 : Devis moyen des films d'initiative française

	Devis moyen en millions d'euros				Écart femmes/hommes
	Femmes	Hommes	Mixtes (*)	Ensemble	
2008	3,34	7,25	3,06	6,42	- 54 %
2009	4,21	5,32	4,52	5,10	- 21 %
2010	3,56	6,00	5,80	5,48	- 41 %
2011	3,49	6,10	4,35	5,45	- 43 %
2012	3,45	5,66	2,48	5,10	- 39 %

Lecture : en 2012, le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes est de 3,45 millions d'euros, soit 39 % de moins que le devis moyen des films réalisés par des hommes (5,66 millions d'euros).
* Films coréalisés par des personnes de sexe différent.
Source : CNC.

PROGRAMMATION ARTISTIQUE, PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES MÉDIAS, CONSÉCRATION ARTISTIQUE

Tableau 32 : Répartition des spectacles programmés selon le sexe du metteur en scène/chorégraphe

	Saison 2012/2013					Saison 2011/2012
	Nombre de spectacles	Total	Mixte	Hommes	Femmes	Femmes
Total	**2 630**	**100 %**	**14 %**	**60 %**	**26 %**	**28 %**
Par type de structure*	**102**	**100 %**	**2 %**	**76 %**	**22 %**	**31 %**
Centres dramatiques nationaux (CDN)*	53	**100 %**	4 %	77 %	**19 %**	**34 %**
Scènes conventionnées (SC)*	15	**100 %**	10 %	87 %	**13 %**	**27 %**
Scènes nationales (SN)*	14	**100 %**	0 %	50 %	**50 %**	**38 %**
Théâtres nationaux (TN)*	20	**100 %**	0 %	85 %	**15 %**	**19 %**
Par discipline						
Cirque	197	**100 %**	28 %	63 %	**9 %**	**14 %**
Danse	731	**100 %**	15 %	52 %	**32 %**	**34 %**
Théâtre	1702	**100 %**	11 %	63 %	**25 %**	**28 %**
Par type de public						
Jeune public	279	**100 %**	15 %	50 %	**35 %**	**44 %**
Tout public	2 351	**100 %**	13 %	62 %	**25 %**	**26 %**
Par nationalité						
Française	2 275	**100 %**	13 %	60 %	**27 %**	**29 %**
Étrangère	355	**100 %**	21 %	60 %	**19 %**	**27 %**

* Créations uniquement.
Lecture : au cours de la saison 2012/2013, 2 630 spectacles ont été programmés dans l'ensemble des lieux de spectacles du champ ici considéré. Parmi ces spectacles, 26 % ont été mis en scène ou chorégraphiés par des femmes. Cette proportion était de 28 % au cours de la saison 2011/2012. Pour la répartition par type de structure, ne sont prises en compte que les créations (et le lieu de création associé) ; un spectacle pouvant être programmé dans plusieurs structures.
Champ : Centres dramatiques nationaux (CDN), Scènes conventionnées (SC), Scènes nationales (SN), Théâtres nationaux (TN).
Source : Centre national du théâtre / Ministère de la Culture et de la Communication.

Tableau 33 : Répartition des spectacles programmés selon le sexe du metteur en scène/chorégraphe

	Saison 2012/2013			Saison 2011/2012		
	Femmes	Hommes	Total*	Femmes	Hommes	Total*
Nombre moyen de représentations par spectacle sur l'ensemble des structures	**5,4**	7,5	**6,6**	**5,6**	7,5	**6,6**
Nombre moyen de représentations par spectacle dans une structure	**3,1**	3,5	**3,3**	**3,1**	3,5	**3,3**
Nombre moyen de structures dans lesquelles un spectacle est présenté	**1,7**	2,1	**2,0**	**1,7**	2,1	**2,0**
Nombre moyen de jours durant lesquels un spectacle est à l'affiche dans une structure	**3,0**	3,6	**3,4**	**3,0**	3,6	**3,4**

* Les spectacles mis en scène/chorégraphiés par des équipes mixtes sont compris dans le total.
Champ : Centres dramatiques nationaux (CDN), Scènes conventionnées (SC), Scènes nationales (SN), Théâtres nationaux (TN).
Source : Centre national du théâtre / Ministère de la Culture et de la Communication.

LIEUX DE SPECTACLES (THÉÂTRE, DANSE, CIRQUE)

Tableau 34 : Répartition des représentations selon le sexe du metteur en scène/chorégraphe

	Saison 2012/2013					Saison 2011/2012
	Nombre de représentations	Total	Mixte	Hommes	Femmes	Femmes
Total	**17 268**	**100 %**	**9 %**	**69 %**	**22 %**	**24 %**
Par type de structure						
Centres dramatiques nationaux (CDN)	4 327	100 %	7 %	76 %	17 %	22 %
Scènes conventionnées (SC)	5 353	100 %	11 %	61 %	28 %	29 %
Scènes nationales (SN)	5 543	100 %	4 %	64 %	22 %	22 %
Théâtres nationaux (TN)	2 045	100 %	2 %	85 %	13 %	18 %
Par discipline						
Cirque	1 481	100 %	22 %	71 %	7 %	12 %
Danse	2 752	100 %	15 %	54 %	31 %	34 %
Théâtre	13 035	100 %	8 %	71 %	21 %	23 %
Par type de public						
Jeune public	2 123	100 %	13 %	53 %	34 %	41 %
Tout public	15 145	100 %	9 %	71 %	20 %	21 %
Par nationalité						
Française	15 377	100 %	8 %	70 %	22 %	25 %
Étrangère	1 891	100 %	21 %	61 %	18 %	19 %

Lecture : au cours de la saison 2012/2013, 17 268 représentations ont eu lieu dans l'ensemble des lieux de spectacles du champ ici considéré.
Parmi ces représentations, 22 % ont été mises en scène ou chorégraphiées par des femmes. Cette proportion était de 24 % au cours de la saison 2011/2012.
Champ : Centres dramatiques nationaux (CDN), Scènes conventionnées (SC), Scènes nationales (SN), Théâtres nationaux (TN).
Source : Centre national du théâtre / Ministère de la Culture et de la Communication.

MUSIQUE

Tableau 35 : Part des femmes dans la programmation des lieux musicaux

	Saison 2012/2013	Saison 2013/2014
Théâtres lyriques (spectacles d'opéra)		
Direction musicale	4 %	6 %
Mises en scène d'opéras	19 %	22 %
Orchestres permanents (concerts)		
Direction musicale	5 %	1 %

Champ : théâtres lyriques.
Source : Étude sur la présence des femmes artistes dans les structures subventionnées par le ministère de la culture et de la communication, Ministère de la Culture et de la Communication.

Tableau 36 : Part des femmes dans la programmation des lieux musicaux

	Saison 2012/2013		
	Total	Femmes	Part des femmes
Théâtres lyriques, orchestres, festivals*			
Chefs d'orchestre	**574**	17	3 %
Solistes	**271**	42	15 %
Mises en scène d'opéras	**148**	30	20 %

Champ : théâtres lyriques, orchestres permanents, Festivals de Beaune / La Chaise-Dieu / Berlioz-La Côte St André / Aix-en-Provence.
Source : Brochure « Où sont les femmes ? », SACD.

Tableau 37 : Part des œuvres réalisées par des femmes dans les acquisitions du Fonds national d'art contemporain (FNAC) et des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC)

	2011							
	Acquisitions des fonds d'art contemporain							
	Femmes		Hommes		Mixte		Total	
Acquisitions FNAC								
Nombre d'œuvres	32 %	(58)	68 %	(121)	0 %	(0)	**100 %**	**(179)**
Œuvres françaises	26 %	(23)	74 %	(64)	0 %	(0)	**100 %**	**(87)**
Œuvres étrangères	38 %	(35)	62 %	(57)	0 %	(0)	**100 %**	**(92)**
Nombre moyen d'œuvres par artiste	-	(1,7)	-	(1,5)	-	(0)	**-**	**(1,5)**
Français	-	(1,3)	-	(1,4)	-	(0)	**-**	**(1,4)**
Etranger	-	(2,1)	-	(1,6)	-	(0)	**-**	**(1,7)**
Acquisitions FRAC								
Nombre d'œuvres	24 %	(132)	73 %	(395)	3 %	(15)	**100 %**	**(542)**
Œuvres françaises	21 %	(46)	79 %	(173)	0 %	(1)	**100 %**	**(220)**
Œuvres étrangères	23 %	(42)	77 %	(141)	0 %	(0)	**100 %**	**(183)**
Nombre moyen d'œuvres par artiste	-	(1,6)	-	(2,1)	-	(1,9)	**-**	**(2)**
Français	-	(2,2)	-	(2,7)	-	(0)	**-**	**(2,6)**
Etranger	-	(1,5)	-	(2,2)	-	(0)	**-**	**(2)**

Source : Ministère de la Culture et de la Communication – Direction générale de la création artistique

Tableau 38 : Part des femmes parmi les artistes exposés dans les FRAC et les Centres d'art

	2011							
	Expositions des FRAC et des Centres d'art – Nombre d'artistes							
	Femmes		Hommes		Mixte		Total	
FRAC								
Nombre total d'artistes exposés	23 %	(172)	74 %	(550)	3 %	(23)	**100 %**	**(778)**
Expositions monographiques	25 %	(16)	73 %	(47)	2 %	(1)	**100 %**	**(64)**
Expositions collectives	23 %	(163)	74 %	(528)	3 %	(23)	**100 %**	**(714)**
Centres d'art								
Nombre total d'artistes exposés	34 %	(214)	64 %	(396)	2 %	(13)	**100 %**	**(639)**
Expositions monographiques	38 %	(36)	60 %	(58)	2 %	(2)	**100 %**	**(96)**
Expositions collectives	34 %	(187)	64 %	(345)	2 %	(11)	**100 %**	**(543)**

Note : 16 FRAC étudiés (échantillon de 65 expositions monographiques et 109 expositions collectives) et 34 centres d'art étudiés (échantillon de 96 expositions monographiques et 61 expositions collectives).
Un même artiste peut avoir réalisé à la fois des expositions monographiques et collectives
Source : Ministère de la Culture et de la Communication – Direction générale de la création artistique

PATRIMOINE

Tableau 39 : Part des femmes parmi les commissaires d'exposition de quelques grandes expositions en 2013

	2013			
	Nombre d'expositions	Nombre de commissaires d'exposition		
		Total	Femmes	Part des femmes
Type d'expositions				
Expositions « d'intérêt national »	26	**43**	25	**58 %**
Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées (RMNGP)	19	**35**	16	**46 %**
Total	**45**	**78**	41	**53 %**

Source : Ministère de la Culture et de la Communication – DGPAT, RMNGP.

LIVRE

Tableau 40 : Part des femmes parmi les invités des 12 festivals les plus aidés par le Centre national du livre

	2012			
Manifestations	**Femmes**	**Hommes**	**Total**	**Part des femmes**
Assises internationales du roman	19	43	**62**	**31 %**
Escale du livre	45	89	**134**	**34 %**
Étonnants voyageurs	43	152	**195**	**22 %**
Festival America	20	50	**70**	**29 %**
Festival international de géographie	17	38	**55**	**31 %**
Festival international de la bande dessinée d'Angoulême	13	85	**98**	**13 %**
Fête du livre de Bron	16	38	**54**	**30 %**
Les rendez-vous de l'histoire	131	309	**440**	**30 %**
Marathon des mots	18	38	**56**	**32 %**
Marché de la poésie	25	58	**83**	**30 %**
Mode d'emploi, un festival des idées	21	54	**75**	**28 %**
Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis	81	117	**198**	**41 %**
Total	449	**1 071**	**1 520**	**30 %**

Source : Centre national du livre.

CINÉMA

Tableau 41 : Part des femmes parmi les réalisateurs de courts métrages

	Nombre de courts métrages produits	Dont réalisés par des femmes
2009	363	29,1%
2010	470	29,0%
2011	405	28,9%
2012	401	29,5%

Note : les années considérées sont les années d'agrément des investissements.
Source : CNC.

Tableau 42 : Part des femmes parmi les réalisateurs de longs métrages (films agréés)

		Sexe du réalisateur			
	Nombre de films agréés	Mixte	Homme	Femme	Total
2008	240	2,5 %	79,6 %	17,9 %	100,0 %
2009	230	2,2 %	79,6 %	18,3 %	100,0 %
2010	261	1,5 %	78,9 %	19,5 %	100,0 %
2011	272	3,3 %	76,5 %	20,2 %	100,0 %
2012	279	2,9 %	75,3 %	21,9 %	100,0 %

Note : lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de sexe différents, il est qualifié de mixte et compté une seule fois. Les années considérées sont les années d'agrément des investissements.
Source : CNC.

AUDIOVISUEL

Tableau 43 : Part des femmes parmi les réalisateurs des films diffusés à la télévision

	2011			2012		
	Nombre de films diffusés			Nombre de films diffusés		
	Total	Dont réalisés par des femmes	Part des femmes	Total	Dont réalisés par des femmes	Part des femmes
Films français	**1 977**	235	11,9 %	**2 035**	267	13,1 %
Films étrangers	**2 903**	215	7,4 %	**2 860**	199	7,0 %
Ensemble des films	**4 880**	**450**	**9,2 %**	**4 895**	**466**	**9,5 %**

Champ : chaînes de la TNT
Lecture : en 2012, on recense 4 895 diffusions sur les chaînes de la TNT, dont 466 réalisés par des femmes (soit 9,5 % des diffusions). Les 4 895 diffusion correspondent à 2 192 films différents (titres).
Source : CNC/CSA

Tableau 44 : Présentateurs des journaux télévisés en 2013

	Hommes	Femmes
Arte	1	5
Canal Plus	1	3
France 2	3	1
France 3	1	3
M6	1	3
TF1	2	2

Source : INA / CSA.

Tableau 45 : Taux de présence des femmes dans les interventions aux journaux télévisés (hors journalistes)

En %	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Femmes	17,8 %	18,1 %	17,2 %	19,5 %	18,8 %	18,9 %

Champ : ensemble des interventions ou occurrences (déclaration, entretien, interview, reportage, plateau, etc.) des journaux télévisés de 20h et d'avant soirée au 1er trimestre ; hors journalistes et présentateurs.
Source : INA / CSA.

Tableau 46 : Taux de présence des femmes journalistes à l'écran dans les journaux télévisés

En %	2008	2009	2010	2011	2012
Femmes	36,0 %	38,9 %	40,2 %	42,2 %	43,1 %

Champ : ensemble des interventions des journalistes aux journaux télévisés de 20h et d'avant soirée au 1er trimestre. Source : INA / CSA.

Tableau 47 : Part des femmes parmi les experts/invités de certains programmes à la télévision et à la radio

Média	Émission	Date	Part des femmes
France Télévisions	C dans l'air	Septembre 2013	32 % de femmes expertes
France Télévisions	Ce soir ou jamais	Sept.-Nov. 2013	33 % de femmes parmi les invités
Arte	Ensemble d'émissions*, dont :	Janvier-Nov. 2013	31 % de femmes expertes (contre 28 % en 2012)
Arte	Arte Journal	Janvier-Nov. 2013	32 % de femmes expertes
Arte	Thema	Janvier-Nov. 2013	23 % de femmes expertes
Arte	X:enius	Janvier-Nov. 2013	26 % de femmes expertes
Arte	Philos	Janvier-Nov. 2013	35 % de femmes expertes
Radio France	Ensemble d'émissions**	Saison 2012/2013	22 % de femmes parmi 1050 invités
Europe 1, RTL, RMC	Ensemble d'émissions***	Saison 2012/2013	21 % de femmes parmi 928 invités

* : Arte Journal, Thema, X:enius, Philosophie, 28 minutes, Square, Metropolis.
** France Inter (Patrick Cohen, Pascale Clark), France Culture (Marc Voinchet) et France Info (Raphaelle Duchemin).
*** Europe 1 (Bruce Toussaint, Jean-Pierre Elkabach), RTL (Jean-Michel Apathie), RMC (Jean-Jacques Bourdin).
Source : Entreprises de l'audiovisuel public / Ministère de la Culture et de la Communication – DGMIC

CONSÉCRATION ARTISTIQUE

Cinéma

Tableau 48 : Entrées moyennes par film d'initiative française selon le sexe du réalisateur

	Nombre moyen d'entrées par film			Nombre d'entrées pour 100 euros investis (*)		
	Femmes	Hommes	Ensemble**	Femmes	Hommes	Ensemble**
2008	270 000	370 000	350 000	8,62	5,10	5,45
2009	200 000	280 000	270 000	5,29	5,54	5,54
2010	190 000	380 000	340 000	5,53	6,17	6,02
2011	160 000	420 000	370 000	4,68	6,89	6,65
2012	100 000	220 000	190 000	3,05	3,90	3,76

* Nombre d'entrées rapporté au devis du film.
** Y compris films coréalisés par des personnes de sexe différent.
Source : CNC.

Tableau 49 : Part des femmes parmi les lauréats de certaines distinctions au cinéma, depuis les années 1970

	1970 à 1979	1980 à 1989	1990 à 1999	2000 à 2009	2010 à 2013	Total
César du cinéma (meilleur film)						
Films primés	4	11	10	10	4	**39**
Dont réalisées par des femmes	0	1	0	3	0	**4**
Part des femmes	0 %	9 %	0 %	30 %	0 %	**10 %**
César du cinéma (meilleur réalisateur)						
Réalisateurs primés	4	10	11	10	4	**39**
Dont femmes	0	0	0	1	0	**1**
Part des femmes	0 %	0 %	0 %	10 %	0 %	**3 %**
Festival de Cannes (Palme d'or)						
Films primés	13	12	12	10	4	**51**
Dont réalisées par des femmes	0	0	1	0	0	**1**
Part des femmes	0 %	0 %	8 %	0 %	0 %	**2 %**
Festival de Cannes (Président du jury)*						
Nombre de présidents	10	10	10	10	4*	**44**
Dont femmes	4	0	2	2	0*	**8**
Part des femmes	4 %	0 %	20 %	20 %	0 %*	**18 %**

* En 2014, une femme a été nommée présidente du Jury du Festival de Cannes (Jane Campion).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication

Musique

Tableau 50 : Part des femmes parmi les lauréats des Victoires de la Musique

Victoire de la Musique (meilleur album)*	1985 à 1989	1990 à 1999	2000 à 2009	2010 à 2013	Total
Albums primés, dont chantés par :	6	10	19	9	**44**
Homme	5	10	17	6	**38**
Femme	0	0	1	3	**4**
Mixe (duo, groupe, etc.)	1	0	1	0	**2**
Part des femmes	0 %	0 %	5 %	33 %	**9 %**

* « Meilleur album de l'année » entre 1985-1998 et en 2011 ; « Meilleur album rock » et « Meilleur album variété » pour les autres années.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication

CONSÉCRATION ARTISTIQUE

Livre

Tableau 51 : Part des femmes dans les jurys et les lauréats de quelques prix littéraires emblématiques

	2011				2012				2013			
	H	F	Total	Part des femmes	H	F	Total	Part des femmes	H	F	Total	Part des femmes
Jury												
Composition*	40	**23**	**63**	37 %	39	**24**	**63**	38 %	38	**26**	**64**	41 %
Dont hors prix Femina**	40	**22**	**51**	22 %	39	**12**	**51**	24 %	38	**14**	**52**	27 %
Présidence*	3	**3**	**6**	50 %	4	**2**	**6**	33 %	3	**3**	**6**	50 %
Roman primé												
Première sélection***	95	**59**	**154**	38 %	80	**40**	**120**	33 %	86	**46**	**124**	35 %
Lauréat	11	**3**	**14**	21 %	7	**6**	**13**	46 %	6	**7**	**13**	54 %

Champ : Les prix suivants ont été pris en compte dans ce tableau :
Académie Goncourt (roman), Goncourt des Lycéens, Renaudot (roman), Femina, Décembre, Interallié (roman français), Prix du roman FNAC, Prix des libraires, Médicis, Prix du livre Inter, Grand Prix RTL-Lire, Prix des lectrices de Elle, Prix de maisons de la presse.
* Uniquement : Académie Goncourt (roman), Renaudot (roman), Femina, Décembre, Interallié (roman français), Médicis. Les jury des autres prix sont composés des panels de libraires, d'adhérents ou de lecteurs.
** Le jury du prix Femina est composé exclusivement de femmes.
*** Hors Goncourt des Lycéens (même sélection que Académie Goncourt).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication

Tableau 52 : Part des femmes parmi les lauréats de quelques prix littéraires emblématiques, depuis 1900

	1900 à 1909	1910 à 1919	1920 à 1929	1930 à 1939	1940 à 1949	1950 à 1959	1960 à 1969	1970 à 1979	1980 à 1989	1990 à 1999	2000 à 2009	2010 à 2013	Total
Lauréats													
Hommes	11	15	22	34	26	39	44	67	71	90	96	32	**547**
Femmes	2	4	2	6	9	8	16	18	22	32	32	19	**170**
Total	**13**	**17**	**24**	**40**	**35**	**47**	**60**	**85**	**93**	**122**	**128**	**58**	**722**
Part des femmes	15%	24%	8%	15%	26%	17%	27%	21%	24%	26%	25%	33%	**23 %**

Champ : Les prix suivants ont été pris en compte dans ce tableau :
Académie Goncourt (roman), Goncourt des Lycéens, Renaudot (roman), Femina, Décembre, Interallié (roman français), Prix du roman FNAC, Prix des libraires, Médicis, Prix du livre Inter, Grand Prix RTL-Lire, Prix des lectrices de Elle, Prix de maisons de la presse.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication

FORMATION, EMPLOI, RÉMUNÉRATIONS

Tableau 53 : Part des femmes parmi les étudiants des écoles de l'enseignement supérieur Culture

	Part des femmes parmi les étudiants				Nombre d'étudiants
	2002-2003	2007-2008	2011-2012	2012-2013	2012-2013
Arts plastiques	61 %	63 %	63 %	64 %	11 000
Architecture	48 %	54 %	57 %	56 %	17 800
Spectacle vivant	54 %	53 %	56 %	55 %	4 000
Patrimoine	79 %	80 %	80 %	81 %	1 800
Cinéma, audiovisuel	45 %	48 %	54 %	56 %	300
Ensemble de l'enseignement supérieur Culture	**54 %**	**58 %**	**60 %**	**60 %**	**34 900**
Ensemble de l'enseignement supérieur	55 %	56 %	55 %	55 %	2 386 900

Champ : établissements de l'enseignement supérieur Culture.
Source : DEPS – Ministère de la Culture et de la Communication

Tableau 54 : Part des femmes parmi les salariés ayant bénéficié d'une formation

	2012	
	Salariés ayant suivi une formation	Part des femmes
Spectacle vivant - intermittents		
Artistes interprètes	5 974	61 %
Artistes musiciens	1 784	20 %
Techniciens	4 182	26 %
Spectacle vivant - permanents	24 044	49 %
Audiovisuel		
Intermittents	4 363	42 %
Permanents	20 067	46 %
Distribution directe	2 676	43 %
Exploitation cinéma, distribution de films	3 584	44 %
Édition de livres	2 552	67 %
Édition phonographique	602	53 %
Presse	11 429	55 %
Publicité	24 241	56 %
Loisirs	9 719	51 %

Source : AFDAS

Tableau 55 : Évolution de la part des femmes parmi les actifs occupant une profession culturelle depuis 1991

					2011	
	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes	Nombre d'actifs occupés
Professions des spectacles	**29%**	**28%**	**33%**	**30%**	**33%**	**166 000**
Artistes des spectacles	31%	29%	33%	26%	36%	62 600
Professionnels techniques des spectacles	27%	27%	33%	32%	31%	103 400
Professions des arts visuels et métiers d'art	**33%**	**35%**	**38%**	**43%**	**46%**	**194 300**
Artistes plasticiens	33%	34%	39%	43%	46%	29 900
Photographes	16%	24%	20%	25%	24%	19 900
Professions des arts graphiques, de la mode et de la décoration	48%	47%	49%	47%	51%	114 300
Métiers d'art	20%	27%	32%	43%	39%	30 200
Professions littéraires	**43%**	**45%**	**45%**	**54%**	**48%**	**88 600**
Journalistes et cadres de l'édition	38%	42%	41%	53%	45%	62 800
Auteurs littéraires et traducteurs	56%	53%	59%	57%	53%	25 800
Professions de la documentation et de la conservation	**79%**	**80%**	**77%**	**82%**	**76%**	**25 900**
Architectes	**16%**	**16%**	**14%**	**24%**	**33%**	**51 700**
Professeurs d'art	**65%**	**60%**	**59%**	**57%**	**50%**	**46 500**
Ensemble des professions culturelles	39%	41%	42%	43%	43%	572 900
Ensemble des actifs en emploi	43%	44%	45%	47%	48%	25 741 600

Source : Insee – enquêtes Emploi / DEPS.

Tableau 56 : Part des femmes parmi les artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes et à l'Agessa

	2011	
	Effectifs	Part des femmes
Traducteurs	1 020	66 %
Écrivains et auteurs d'œuvres dramatiques	2 380	49 %
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	2 680	43 %
Illustrateurs	1 700	36 %
Autres disciplines relevant de l'Agessa*	550	21 %
Photographes	4 040	21 %
Auteurs de compositions musicales	1 070	10 %
Ensembles artistes-auteurs affiliés à l'Agessa	**13 440**	**35 %**
Dessinateurs textiles	550	89 %
Autres disciplines relevant de la Maison des artistes**	330	48 %
Auteurs d'œuvres plasticiennes	1 510	45 %
Graphistes	10 810	43 %
Peintres	7 360	41 %
Dessinateurs	790	39 %
Illustrateurs	2 180	38 %
Sculpteurs	1 870	33 %
Ensembles artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes	**25 400**	**42 %**

Champ : France entière, ensemble des artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes et à l'Agessa en 2011.
* Chorégraphes, auteurs du multimédia interactif, auteurs de logiciels.
** Décorateurs, graveurs, céramistes, auteurs de vitraux, auteurs de tapisseries.
Source : Maison des artistes, Agessa / Deps.

Tableau 57 : Effectifs et rémunérations parmi les agents de la filière scientifique et technique de l'INRAP

	Effectifs permanents inscrits au 31/12/2013				Rémunération mensuelle moyenne (en euros, traitement de base au 31/12/2013)			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Femmes	Hommes	Total	Écart H/F
Total filière scientifique et technique	**618**	949	**1 567**	39 %	**2 470**	**2 530**	**2 510**	- 2,4 %
Dont :								
Spécialiste	**111**	71	**182**	61 %	**2 580**	2 630	**2 600**	- 1,8 %
Responsable scientifique d'opération	**234**	430	**664**	35 %	**2 560**	2 640	**2 610**	- 3,0 %
Technicien d'opération	**160**	283	**443**	36 %	**2 180**	2 280	**2 240**	- 4,2 %

Source : INRAP.

Tableau 58 : Part des femmes parmi les conservateurs

	2013			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Conservateurs	**453**	325	**778**	58 %
Conservateurs généraux	**71**	93	**164**	43 %

Source : ministère de la Culture et de la Communication, Service des ressources humaines.

RÉMUNÉRATIONS

Ministère de la Culture et de la Communication

Tableau 59 : Rémunération principale annuelle moyenne des agents titulaires et non titulaires du ministère de la culture et de la communication

	2013			
			Écart femmes / hommes pour la rémunération annuelle moyenne	
	Nombre d'agents	**Part des femmes**	**Brut**	**A structure d'emploi H/F équivalente (**)**
Catégorie A, dont :	4 210	50 %	- 8 %	- 5 %
*Administrateurs civils, conservateurs généraux du patrimoine et des bibliothèques, inspecteurs généraux**	*200*	*43 %*	*- 3 %*	*//*
Catégorie B	2 008	60 %	- 3 %	- 4 %
Catégorie C	3 888	55 %	- 0,2 %	- 1 %
Total	**10 106**	**52 %**	**- 8 %**	**- 4 %**

*Catégories pour lesquelles l'indice majoré moyen des agents est supérieur à 1 000.
** On applique ici la même répartition d'emploi par corps pour les femmes et pour les hommes, pour la catégorie considérée (A, B ou C). En effet, une partie de l'écart de rémunération peut résulter de structures d'emploi par corps très différentes entre femmes et hommes.
Périmètre : Agents titulaires et non titulaires (ventilation des agents non titulaires par catégorie statutaire) rémunérés sur le titre 2 du budget du MCC (hors agents rémunérés sur budget propre des opérateurs) présents sur 12 mois en 2013.
Lecture : parmi les 4 210 agents titulaires et non titulaires du MCC de catégorie A, présents 12 mois en 2013, 50 % sont des femmes. Pour ces agents, la rémunération principale annuelle moyenne des femmes est inférieure de 8 % à celle des hommes. A structure d'emploi équivalente, l'écart est de – 5 %.

Tableau 60 : Montant moyen des primes « intuitu personæ »* des agents titulaires du ministère de la Culture et de la Communication

	2013			
			Écart femmes / hommes pour le montant moyen annuel des primes « intuitu personæ »* par ETP	
	Nombre d'ETP	**Part des femmes**	**Brut**	**A structure d'emploi H/F équivalente*****
Catégorie A, dont :	2 885	44 %	- 17 %	- 8 %
*Administrateurs civils, conservateurs généraux du patrimoine et des bibliothèques, inspecteurs généraux***	*227*	*43 %*	*- 3 %*	*//*
Catégorie B	1 819	60 %	+ 12 %	- 3 %
Catégorie C	3 734	55 %	+ 29 %	+ 2 %
Total	**8 437**	**52 %**	**- 3 %**	**- 4 %**

* Prime participation recherche, prime rendement Administration centrale, prime service et rendement, prime de rendement, indemnité forfaitaire travail supplémentaire, indemnité exceptionnelle, prime de fonctions et de résultats, indemnité spécifique de service, prime d'activités IGA, indemnité de charges administratives, indemnité scientifique, prime de technicité forfaitaire, indemnité de performance, indemnité spéciale, indemnité rendement et fonction, indemnité sujétion particulière.
** Catégories pour lesquelles l'indice majoré moyen des agents est supérieur à 1 000.
*** On applique ici la même répartition d'emploi par corps pour les femmes et pour les hommes, pour la catégorie considérée (A, B ou C). En effet, une partie de l'écart de rémunération peut résulter de structures d'emploi par corps très différentes entre femmes et hommes. Or, certaines primes ne peuvent être attribuées qu'à certains corps.
Périmètre : Agents titulaires rémunérés sur le titre 2 du budget du MCC (hors agents rémunérés sur budget propre des opérateurs) présents sur 12 mois en 2013.
Lecture : parmi les 2 885 agents titulaires de catégorie A (en ETP) du MCC, 44 % sont des femmes. Pour les agents titulaires de catégorie A, le montant annuel moyen des primes « intuitu personæ » par ETP des femmes est inférieur de 17 %. A structure d'emploi équivalente femmes/hommes pour la catégorie A, le montant annuel moyen des primes « intuitu personæ » par ETP des femmes serait toujours inférieur de 8 % à celui des hommes.
Source : Ministère de la culture et de la communication / Service des ressources humaines.

RÉMUNÉRATIONS

Établissements publics

Tableau 61 : Écart entre le salaire horaire moyen des femmes et des hommes dans les établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication

	2010	2011
Ensemble des salariés	**- 7,9 %**	**- 8,1 %**
Détail par âge		
18-29 ans	- 5,2 %	- 5,1%
30-49 ans	- 5,6 %	- 7,3 %
50 ans ou plus	- 7,4 %	- 5,7 %

Lecture : en 2011, parmi les salariés des établissements publics, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 8,1 % à celui des hommes. Cet écart est de – 5,1 % chez les salariés âgés de 18 à 29 ans.
Note : données révisées pour 2010.
Champ : établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication.
Source : Insee, DADS / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.

Tableau 62 : Part des femmes selon le niveau de rémunération dans les établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication

	2010	2011
Ensemble des salariés des établissements publics	**50,4 %**	**51,0 %**
Détail par niveau de rémunération		
10 % de salariés les moins bien rémunérés	58,4 %	60,0 %
…		
10 % de salariés les mieux rémunérés	42,2 %	41,7 %
5 % de salariés les mieux rémunérés	40,9 %	38,3 %
1 % de salariés les mieux rémunérés	30,3 %	28,7 %

Lecture :
• en 2011, parmi l'ensemble des salariés des établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication, on compte 51,0 % de femmes
• en 2011, parmi les 1 % de salariés les mieux rémunérés de ces établissements, la part des femmes n'est plus que de 28,7 %.
Note : données révisées pour 2010.
Champ : établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication.
Source : Insee, DADS / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.

RÉMUNÉRATIONS

Audiovisuel public

Tableau 63 : Écart entre le salaire horaire moyen des femmes et des hommes dans les entreprises de l'audiovisuel public

	2010	2011
Ensemble des salariés	**- 15,0 %**	**- 13,9 %**
Détail par âge		
18-29 ans	- 5,8 %	- 5,8 %
30-49 ans	- 11,6 %	- 11,4 %
50 ans ou plus	- 16,3 %	- 13,1 %

Lecture : en 2011, parmi les salariés des entreprises de l'audiovisuel public, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 13,9 % à celui des hommes. Cet écart est de – 5,8 % chez les salariés âgés de 18 à 29 ans.
Note : données révisées pour 2010.
Champ : entreprises de l'audiovisuel public.
Source : Insee, DADS / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.

Tableau 64 : Part des femmes selon le niveau de rémunération dans les entreprises de l'audiovisuel public

	2010	2011
Ensemble des salariés des entreprises de l'audiovisuel public	**43,9 %**	**44,6 %**
Détail par niveau de rémunération		
10 % de salariés les moins bien rémunérés	58,2 %	59,9 %
…		
10 % de salariés les mieux rémunérés	27,2 %	27,6 %
5 % de salariés les mieux rémunérés	24,5 %	26,6 %
1 % de salariés les mieux rémunérés	16,4 %	20,0 %

Lecture :
• en 2011, parmi l'ensemble des salariés des entreprises de l'audiovisuel public, on compte 44,6 % de femmes
• en 2011, parmi les 1 % de salariés les mieux rémunérés de ces entreprises, la part des femmes n'est plus que de 20,0 %.
Note : données révisées pour 2010.
Champ : entreprises de l'audiovisuel public.
Source : Insee, DADS / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.

RÉMUNÉRATIONS

Entreprises culturelles

Tableau 65 : Écart entre le salaire horaire moyen des femmes et des hommes dans les entreprises culturelles

	2010	2011
Ensemble des salariés	**- 21,3 %**	**- 20,1 %**
Détail par âge		
18-29 ans	- 8,1 %	- 9,3 %
30-49 ans	- 18,8 %	- 16,9 %
50 ans ou plus	- 27,2 %	- 25,6 %

Lecture : en 2011, parmi les salariés des entreprises culturelles, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 20,1 % à celui des hommes. Cet écart est de – 9,3 % chez les salariés âgés de 18 à 29 ans.
Note : données révisées pour 2010.
Champ : entreprises du champ de la culture hors administration, collectivités territoriales, établissements publics, services à compétence nationale, audiovisuel public ; y compris associations. Le champ de la culture ici utilisé comprend l'audiovisuel, la presse, l'architecture, le spectacle vivant, les arts visuels, le patrimoine, les agences de publicité, l'édition et l'enseignement culturel.
Source : Insee, DADS / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.

Tableau 66 : Part des femmes selon le niveau de rémunération dans les entreprises culturelles

	2010	2011
Ensemble des salariés des entreprises de l'audiovisuel public	**50,0 %**	**49,3 %**
Détail par niveau de rémunération		
10 % de salariés les moins bien rémunérés	61,0 %	59,4 %
…		
10 % de salariés les mieux rémunérés	30,1 %	30,6 %
5 % de salariés les mieux rémunérés	27,5 %	27,9 %
1 % de salariés les mieux rémunérés	20,0 %	21,4 %

Lecture :
• en 2011, parmi l'ensemble des salariés des entreprises culturelles, on compte 49,3 % de femmes
• en 2011, parmi les 1 % de salariés les mieux rémunérés de ces entreprises, la part des femmes n'est plus que de 21,4 %.
Note : données révisées pour 2010.
Champ : entreprises du champ de la culture hors administration, collectivités territoriales, établissements publics, services à compétence nationale, audiovisuel public ; y compris associations. Le champ de la culture ici utilisé comprend l'audiovisuel, la presse, l'architecture, le spectacle vivant, les arts visuels, le patrimoine, les agences de publicité, l'édition et l'enseignement culturel.
Source : Insee, DADS / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.

RÉMUNÉRATIONS

Droits d'auteurs

Tableau 67 : Revenu moyen pour une contribution par répertoire dans les droits d'auteurs perçus à la SACD

	2010			2012			2013		
Revenu moyen (en euros) pour une contribution	**Femmes**	**Hommes**	**Écart F/H**	**Femmes**	**Hommes**	**Écart F/H**	**Femmes**	**Hommes**	**Écart F/H**
Audiovisuel	**3 883**	3 841	+ 1 %	**4 063**	4 081	- 0,4 %	**4 020**	3 935	+ 2 %
Spectacle vivant	**1 991**	3 201	- 38 %	**1 917**	3 245	- 41 %	**1 636**	3 109	- 47 %

Note : les revenus moyens sont calculés par contribution et par année. Un même auteur peut contribuer à plusieurs œuvres. En 2012, la part des femmes parmi l'ensemble des contributions est de 23 % dans l'audiovisuel, et de 29 % dans le spectacle vivant.
Source : SACD.

Tableau 68 : Part des femmes et écart femmes/hommes pour les revenus répartis par la Sacem

Part des femmes parmi les sociétaires	Part des femmes parmi les sociétaires ayant reçu des droits en 2012	Écart entre le revenu moyen des femmes et le revenu moyen des hommes
16 %	15 %	- 32 %

Source : Sacem.

www.culturecommunication.gouv.fr

http://www.culturecommunication.gouv.fr/index.php/Politiques-ministerielles/Egalite-entre-femmes-et-hommes

Mars 2014